



Livraison gratuite, mais produits plus cher =>
trompeur ?

Par Martin854

Bonjour,

Une question existentielle me taraude :

Dans de nombreuses enseignes de restauration (pizzas notamment), il est indiqué que la livraison est gratuite, mais le prix des produit est plus cher lors d'une commande en livraison que lors d'une commande à emporter.

Dès lors que l'on paye plus cher une commande en livraison que si on l'avait retirée sur place, il est évident que la livraison n'est pas réellement gratuite.

Cela est-il vraiment légal ? Cela ne constitue-t-il pas une pratique commerciale trompeuse ?

Merci d'avance :)

Par jpgroussard

Bonsoir Martin,

non, cela constitue la pierre angulaire du capitalisme en général et de la démocratie en particulier !
Cdlt

Par yapasdequoi

Bonjour
C'est la loi du marché.
Aucun rapport avec la démocratie...

Par jpgroussard

Bonjour Yapasdequoi,

c'était de l'humour et ... encore, je me demande si je n'ai pas visé juste !
Au début j'ai pensé que Martin faisait aussi de l'humour.
Ensuite je voulais dire la même chose que vous.

Mais finalement et uniquement à titre personnel, je penche pour une escroquerie.
Cdlt

Par yapasdequoi

Ce n'est pas une escroquerie si les prix sont clairement affichés et que le client peut choisir en connaissance des tarifs.
Il faut aussi savoir que la TVA est différente pour une consommation sur place ou à emporter.
Et la stratégie commerciale du vendeur peut aussi décider de favoriser l'une des formes de commercialisation selon le prix de revient.